

Demande de subvention

Office franco-allemand
pour la Jeunesse
51, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris
Tél.: +33 1 40 78 18 18

Deutsch-Französisches
Jugendwerk
Molkenmarkt 1, 10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0

Organisation locale responsable	
Nom	
Rue	
Code postal Ville	
Téléphone Académie	
Nom du contact*	
Courriel*	
Libellé du versement	
Titulaire du compte	
Domiciliation bancaire	
IBAN	
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Code BIC/SWIFT	

Organisation partenaire en Allemagne	
Nom	
Rue	
Code postal Ville	
Téléphone Bundesland	
Nom du contact*	
Courriel*	

Organisation partenaire du pays tiers	
Nom	
Rue	
Code postal Ville	
Téléphone Pays	
Nom du contact*	
Courriel*	

Rencontre/projet	
Hébergement (indiquer le nombre de participantes et participants, équipe d'encadrement incluse)	
En famille (hébergement gratuit) : ____	
Autre (hébergement payant): ____	
Lieu de rencontre Code postal	
Académie/Bundesland/Pays	
Nom de l'hébergement ⁽¹⁾	
Adresse ⁽¹⁾	
Pour l'organisation locale responsable	
Date d'arrivée sur le lieu de la rencontre	
Date de départ du lieu de la rencontre	
Pour l'organisation partenaire ⁽¹⁾	
Date d'arrivée sur le lieu de la rencontre	
Date de départ du lieu de la rencontre	

Cachet/logo de la centrale

N° DE CENTRALE	
N° de dossier OFAJ (ONLINE)	
Dans la procédure décentralisée, prière de numérotter selon l'ordre chronologique (n'attribuer un numéro qu'une seule fois) (Maximum 3 chiffres)	

Thème/titre du projet : _____

Groupe cible : _____

Réseau : _____

Filière (pour la formation professionnelle et universitaire) : _____

L'organisation locale responsable a-t-elle déjà déposé une demande auprès de l'OFAJ ? ⁽²⁾

Oui Non Quand? _____

⁽²⁾ Si non, joindre les statuts de l'organisation (cf. Directives de l'OFAJ 4.2.2.F, premier tiret).

Cochez la case correspondante :
<input type="checkbox"/> Rencontre de jeunes
<input type="checkbox"/> Formation pédagogique ou linguistique
<input type="checkbox"/> Réunion de préparation
<input type="checkbox"/> Réunion d'évaluation
<input type="checkbox"/> Projet 1234
<input type="checkbox"/> Cours de langue binationaux (Tandem)
<input type="checkbox"/> Rencontre de professionnels/multiplicateurs
<input type="checkbox"/> Coopération institutionnelle
<input type="checkbox"/> FOCUS
<input type="checkbox"/> Manifestation
<input type="checkbox"/> Partenariat particulier
<input type="checkbox"/> Projet pilote
<input type="checkbox"/> Projet transfrontalier
<input type="checkbox"/> Bourse pour stage pratique

Votre association est-elle affiliée à une fédération ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, laquelle ? _____

Un jumelage existe-t-il ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--

⁽¹⁾ Uniquement pour les rencontres en tiers lieu.

* En remplissant ce formulaire, vous acceptez que les informations recueillies fassent l'objet d'un traitement automatisé par l'OFAJ ou ses centrales en vue de l'examen de la demande de subvention et de son décompte d'utilisation, ainsi qu'aux fins de l'établissement de statistiques après anonymisation. Pour plus d'informations concernant le traitement des données communiquées et les droits dont vous disposez, reportez-vous en page 4 de ce formulaire.

	Composition du groupe	d'Allemagne	de France	d'un autre pays
Statut ou situation professionnelle	Élèves			
	Élèves de lycée professionnel			
	Apprenties/Apprentis			
	Étudiantes/Étudiants			
	En activité professionnelle			
	En recherche d'emploi ou en insertion professionnelle			
	Autres			
	Encadrement			
	Total			
	Dont JAMO ⁽³⁾			

⁽³⁾ Peuvent être considérés comme « jeunes ayant moins d'opportunités » (JAMO) les jeunes qui sont confrontés à des difficultés multisectorielles, pouvant être les suivantes: des obstacles sociaux, économiques ou géographiques, des difficultés éducatives, des problèmes de santé, des difficultés liées à des différences culturelles ou à un handicap (Directives de l'OFAJ, annexe 5).

		Légende :							Certificat OFAJ AIC (a)	Certificat OFAJ AL (b)	Certificat OFAJ AI (c)	Bafa-Juleica	Formation Tandem	Autres certificats OFAJ	TcP (d)	PP OFAJ (e)
		(a) Certificat OFAJ AIC = Animatrice ou animateur interculturel (b) Certificat OFAJ AL = Animatrice ou animateur linguistique (c) Certificat OFAJ AI = Animatrice ou animateur-Interprète (d) TcP = Travail chez le partenaire, actuellement en poste (e) PP OFAJ = Permanente ou permanent pédagogique, actuellement en poste														
Responsable de la rencontre																
Nom, prénom	M ^{me} /M.								Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone																
Fonction																
Ville, pays de résidence																
Qualification pédagogique et linguistique																
Équipe d'animation																
Nom, prénom	M ^{me} /M.								Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone																
Profession																
Ville, pays de résidence																
Qualification pédagogique et linguistique																
Nom, prénom	M ^{me} /M.								Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone																
Profession																
Ville, pays de résidence																
Qualification pédagogique et linguistique																
Nom, prénom	M ^{me} /M.								Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone																
Profession																
Ville, pays de résidence																
Qualification pédagogique et linguistique																
Nom, prénom	M ^{me} /M.								Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone																
Profession																
Ville, pays de résidence																
Qualification pédagogique et linguistique																
		Total														

Rencontres de groupes

La demande de subvention doit être accompagnée d'un « concept pédagogique qui sous-tend le projet, présentant les contenus, les méthodes et les aspects interculturels et explicitant la participation des jeunes à la rencontre » (cf. Directives de l'OFAJ 4.2.2.F).

Veuillez transmettre les informations relatives au programme (points 1 à 9 et 11) sur une feuille séparée.

1. Contenu de la rencontre, thème principal, thèmes abordés.
2. Groupe cible : participantes ou participants, composition du (des) groupe(s) (scolaires, étudiantes ou étudiants, jeunes en formation, jeunes professionnels ; genre ; jeunes ayant moins d'opportunités ; nationalité des participantes ou participants issus du pays tiers, etc.) et type d'hébergement.
3. Équipe d'encadrement : composition de l'équipe, préparation du programme et des participantes ou participants.
4. Objectifs pédagogiques, objectifs particuliers.
5. Moyens pédagogiques et activités envisagées, programme prévisionnel, méthodes.
6. Communication linguistique avec le groupe partenaire : quels sont les moyens envisagés pour assurer la communication, quelles seront les langues utilisées pendant la rencontre ? Prévoyez-vous une animation ou des activités linguistiques régulières ?

Une subvention pour l'animation linguistique peut être accordée, si l'équipe d'encadrement détient les compétences nécessaires et si le travail spécifique réalisé dans ce domaine est mentionné dans le compte rendu présenté au décompte (cf. Directives de l'OFAJ, Annexe 3).

7. Quelles mesures ont été envisagées afin de garantir la qualité pédagogique de la rencontre (par exemple Animatrices ou animateurs interculturels/linguistiques/interprètes titulaires d'un certificat OFAJ, conseillère ou conseiller interculturel, évaluation, en particulier avec www.i-eval.eu) ?
8. Mesures de communication. Pour les brochures, flyers, affichettes, etc., envoyer un exemplaire à l'OFAJ. Pour les blogs, les sites Internet, etc., indiquer l'URL. Pour les photos, films, etc., envoyer un CD-Rom ou un DVD (cf. Directives de l'OFAJ 4.2.4.B et 4.3.2).
9. L'organisation locale responsable a-t-elle déjà déposé une demande auprès de l'OFAJ ?
 Oui Non
En cas de première demande, prière de joindre les statuts de l'organisation.

10. Si le programme s'inscrit dans un cycle de projets trinationaux :

La phase I _____
du ____ au ____ à _____
subventionnée par un des fonds spéciaux Oui Non

La phase II _____
du ____ au ____ à _____
subventionnée par un des fonds spéciaux Oui Non

La phase III _____
du ____ au ____ à _____
subventionnée par un des fonds spéciaux Oui Non

11. Autres informations

Dépenses	
I. Frais éligibles à une subvention OFAJ	
1. Frais de voyage (aller-retour)	
a. Part. d'Allemagne (A)	€
b. Part. de France (F)	€
c. Part. d'un autre pays (AP)	€
Total 1a à 1c	€
2. Frais de séjour	
a. Part. d'Allemagne (A)	€
b. Part. de France (F)	€
c. Part. d'un autre pays (AP)	€
Total 2a à 2c	€
3. Autres frais	
a. Frais de programme	€
b. Frais liés à l'implication des jeunes**	€
c. Frais liés à la promotion et à l'animation linguistique	€
Total 3a à 3c	€
SOUS-TOTAL I	€
** Les frais liés au paragraphe 4.1.1.4. des Directives de l'OFAJ sont les frais liés à l'implication des jeunes participantes ou participants dans la conception et dans la réalisation des projets. Ils doivent être ajoutés aux frais de programme (3a) dans Online.	
II. Frais divers (frais inéligibles à une subvention de l'OFAJ)	
	€
TOTAL DÉPENSES	€

Recettes						
Cf. Directives OFAJ.						
I. Subvention demandée à l'OFAJ						
1. Frais de voyage Nb part. x (0,12 € X coefficient) x distance = montant maximal de la subvention pour frais de voyage d'après les Directives OFAJ 4.1.1.1. et Annexe 1. Pour le calcul de la distance: outil sur le site internet de l'OFAJ https://www.ofaj.org/calcul-frais-de-voyage						
	Nb part.	Taux (0,12 x coeff.)	Distance	Total	ou forfait	
a. Participants/es A	x		x km	= €		€
a. Encadrement A	x		x km	= €		€
b. Participants/es F	x		x km	= €		€
b. Encadrement F	x		x km	= €		€
c. Participants/es AP	x		x km	= €		€
c. Encadrement AP	x		x km	= €		€
Total 1a à 1c						€
2. Frais de séjour	Nb part.	Taux/part.	Durée	Total	ou forfait	
a. Participants/es A	x		x	= €		€
a. Encadrement A	x		x	= €		€
b. Participants/es F	x		x	= €		€
b. Encadrement F	x		x	= €		€
c. Participants/es AP	x		x	= €		€
c. Encadrement AP	x		x	= €		€
Total 2a à 2c						€
3. Autres frais	Nb part.	Taux	Durée	Total	ou forfait	
a. Frais de programme			x	= €		€
b. Frais liés à l'implication des jeunes**	x			= €		€
c. Promotion et animation linguistique			x	= €		€
Total 3a - 3c						€
SOUS-TOTAL I						€
II. Autres contributions						
Fonds public, association de jeunesse, organisation ou institution privée, etc.						€
Contribution des participantes ou participants						€
Contribution de l'organisation						€
SOUS-TOTAL II						€
TOTAL RECETTES						€
III. Frais d'administration (cf. annexe 11 des Directives de l'OFAJ)						
	Nb part.	Taux/part.	Total			
	x		=			€
SUBVENTION DEMANDÉE À L'OFAJ (TOTAL I + III)						€

Décision de la centrale

Date, nom et signature de la centrale

Mettre un 0 pour confirmer votre saisie

Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées.

Je soussigné/e _____ en qualité de _____ téléphone _____ courriel _____ certifie l'exactitude des indications fournies et m'engage à respecter les Directives de l'OFAJ. Je certifie également avoir convenu avec mon partenaire allemand qu'il ne déposera pas de demande pour ce programme.

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que les informations recueillies fassent l'objet d'un traitement automatisé par l'OFAJ ou ses centrales en vue de l'examen de la demande de subvention et de son décompte d'utilisation, ainsi qu'aux fins de l'établissement de statistiques après anonymisation. Dans le cas d'informations personnelles concernant des personnes tierces, vous garantissez être en droit de communiquer ces informations et que celles-ci sont exactes. Les données sont conservées pendant 10 ans. Les destinataires des données sont les services l'OFAJ, et le cas échéant les centrales. Dans le cadre de l'organisation d'un programme trinationnel mentionné, le cas échéant, dans ce formulaire, vous donnez votre accord au transfert de ces données à caractère personnel vers le partenaire du pays tiers susmentionné. Le refus de communiquer ces données rend votre demande incomplète et donc irrecevable. Conformément aux dispositions de la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement UE 2016/679 sur la protection des données du 27 avril 2016, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données, à la limitation du traitement, à définir des directives, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'OFAJ, à l'attention du délégué à la protection des données, 51, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris (dpo@ofaj.org).

Fait à _____ le _____

Signature de la/du responsable de l'organisation locale responsable

Cadre réservé à l'OFAJ	
Versement de la subvention à :	
<input type="checkbox"/> Organisation locale responsable	Subvention provisoire : _____ €
<input type="checkbox"/> Centrale	Acompte : _____ €
<input type="checkbox"/> Établissement chargé de la comptabilité	Date _____
<input type="checkbox"/> Comptabilisé en procédure décentralisée	Signature _____
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser : _____	